

PROCLAMATION

The Property Registry Statutes Amendment Act
(S.M. 2013, c. 11)

With the advice and consent of the Executive Council of Manitoba, we name March 29, 2014, as the day on which *The Property Registry Statutes Amendment Act* (S.M. 2013, c. 11) comes into force.

HIS HONOUR PHILIP S. LEE
Lieutenant Governor of the Province of Manitoba
Winnipeg, Manitoba
March 12, 2014
Minister of Justice and Attorney General
ANDREW SWAN

PROCLAMATION

Loi modifiant diverses lois relatives à l'Office d'enregistrement des titres et des instruments, c. 11 des L.M. 2013

Sur l'avis et avec le consentement du Conseil exécutif du Manitoba, nous fixons au 29 mars 2014 la date d'entrée en vigueur de la *Loi modifiant diverses lois relatives à l'Office d'enregistrement des titres et des instruments, c. 11 des L.M. 2013*.

PHILIP S. LEE,
Lieutenant-gouverneur du Manitoba
Winnipeg (Manitoba)
Le 12 mars 2014
Le ministre de la Justice et procureur général,
ANDREW SWAN